

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

*Faisant fonction de président.*

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du Comité permanent des finances, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

*Faisant fonction de président.*

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Power, du Comité permanent de l'administration du service civil, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 370.

LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent de l'administration du service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,

*Président.*

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Power, du Comité permanent des édifices et terrains publics, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—